



Plans d'actions accessibilité numérique

TotalEnergies

2024-2026

Sommaire

I.	Plan d'actions 2026.....	3
a.	Faire progresser collectivement l'accessibilité.....	3
b.	Agir et collaborer avec les équipes concernées pour prendre en compte efficacement l'accessibilité.....	4
c.	Déployer la prise en compte de l'accessibilité numérique à plus grande échelle, sur les supports numériques externes comme internes.....	5
II.	Bilan des plans d'action 2024 et 2025	8
a.	Fixer les objectifs et intégrer l'accessibilité numérique dans les processus	8
b.	Cartographier et mesurer l'accessibilité des outils utilisés par le plus grand nombre.....	8
c.	Sensibiliser et former les équipes	9
d.	Améliorer l'accessibilité des services numériques	10
III.	Plan d'actions 2027	12

I. Plan d'actions 2026

Le plan d'actions 2026 d'accessibilité numérique s'axe autour de trois objectifs forts :

- Faire **progresser collectivement** l'accessibilité numérique ;
- **S'appuyer sur les équipes** concernées pour prendre en compte efficacement l'accessibilité numérique ;
- Déployer la prise en compte de l'accessibilité numérique à **plus grande échelle**, sur les supports numériques externes comme internes.

a. Faire progresser collectivement l'accessibilité

Dès 2021, TotalEnergies a mis en place une organisation de pilotage de l'accessibilité numérique. Celle-ci est composée :

- D'un **comité de pilotage de l'accessibilité numérique**, en charge notamment du suivi et de l'élaboration de ce présent schéma pluriannuel. Ce comité de pilotage est composé de plusieurs acteurs et actrices représentant les équipes RH et Mission Handicap, la Direction de la Communication, la filière IT et le Digital ;
- D'un **référent Compagnie accessibilité numérique** rattaché à la Direction des Systèmes d'Information et animateur du comité de pilotage.

Afin de renforcer le pilotage de sujet, TotalEnergies souhaite :

- Conserver un comité de pilotage avec une tenue trimestrielle pour assurer le suivi des actions liées à l'accessibilité numérique ;
- Élargir le comité de pilotage avec la présence de :
 - Représentants des services Achats pour permettre de systématiser l'intégration d'exigences accessibilité numérique ;
 - Représentants des services Juridiques pour assurer la conformité juridique des actions menées et des documents publiés, accompagner les équipes dans l'intégration des exigences d'accessibilité dans les contrats, appels d'offres et documents officiels, et sécuriser les démarches de la Compagnie sur ce sujet ;
- Lancer une démarche d'identification de représentants des équipes Business (1 représentant par branche) pour accélérer la prise en compte de l'accessibilité dans les services clés proposés aux clients TotalEnergies.

Dans la lignée des objectifs du Schéma Pluriannuel et des précédents plans d'action, TotalEnergies souhaite poursuivre :

- La participation régulière à des événements avec d'autres entreprises (retours d'expérience, partage de bonnes pratiques, groupes de travail, etc.) ;

- La veille et le partage des meilleures pratiques et des innovations technologiques (IA génératives, Réalité Étendue – XR) pour faire progresser plus rapidement le sujet en interne ;
- Le développement du SharePoint “Accessibilité numérique” comme source de référence et base de documentations sur le sujet.
- De plus, en 2026, TotalEnergies souhaite étudier et optimiser le dispositif de contact externe relatif aux questions d’accessibilité, afin de définir les modalités de traitement et d’orientation des demandes entrantes et d’en faciliter la prise en charge par les équipes concernées.

b. Agir et collaborer avec les équipes concernées pour prendre en compte efficacement l’accessibilité

Dans le cadre du précédent schéma pluriannuel et des plans d’action précédents, de nombreuses actions de sensibilisation et de formation ont été menées. Désormais, l’objectif est de s’appuyer sur ces équipes qui ont été formées.

Sensibiliser les équipes IT et Digital

- Continuer les actions de formation entamées en 2024-2025 en organisant des webinaires sur la prise en compte de l’accessibilité numérique dans le design d’interface.

Sensibiliser et outiller les équipes de communication

- Audit détaillé des différentes chartes – Édition, animation de vidéos, Communication et Web – pour vérifier et intégrer la prise en compte de l’accessibilité dans celles-ci.
- Promotion pour le déploiement de modèles de documents PowerPoint accessibles et complétés de tutoriels sur la bonne prise en compte du sujet.
- « Promotion » et mise en place d’ateliers sur étagère à disposition pour les équipes communication de TotalEnergies.

S’appuyer sur les équipes Achats / Contrats et la division Juridique

- Intégrer les équipes Achats, Contrats et Juridique au sein du comité de pilotage Accessibilité Numérique ;
- Poursuivre les actions avec les services Achats et la direction Juridique pour étendre la prise en compte de l’accessibilité dans l’ensemble des documents contractuels portant sur des solutions ou services numériques ;
- Intégrer un SLA (Service Level Agreement) dédié aux questions d’accessibilité par les équipes (périmètre IT).

Outiller les équipes IT et digital

Mener une qualification (en cours) pour créer deux agents IA dont les objectifs seront :

1. Aider les collaborateurs pour accéder aux informations légales et méthodologiques.
2. Évaluer la conformité et les obligations déclaratives des outils IT.

c. Déployer la prise en compte de l'accessibilité numérique à plus grande échelle, sur les supports numériques externes comme internes

Poursuivre la prise en compte de l'accessibilité des sites qui s'appuient sur l'usine à sites

Initiée en 2023, la refonte de l'usine à sites de TotalEnergies permet d'améliorer la prise en compte de l'accessibilité sur plus de 160 sites internet. Le déploiement de la nouvelle version a été mené en 2024 avec des actions d'acculturation des équipes éditoriales et des audits en 2025.

En 2026, les actions suivantes sont identifiées :

- Poursuite des améliorations d'accessibilité sur le socle de l'usine à sites pour aller au-delà de 80% de conformité au RGAA (taux atteint en 2025) ;
- Audit d'accessibilité des fonctionnalités de cartographie déployées sur l'usine à sites et sur totalenergies.com ;
- Poursuite des audits d'accessibilité numérique sur une importante partie des sites reposant sur cette usine pour :
 - Analyser l'accessibilité des contenus publiés et poursuivre les travaux de sensibilisation et d'accompagnement auprès des équipes éditoriales ;
 - Publier la politique accessibilité numérique de TotalEnergies ;
 - Partager les points de contacts mis à disposition des visiteurs en situation de handicap pour signaler les difficultés qui peuvent être rencontrées ;
 - Mesurer et publier la conformité des sites déployés en France et en Europe notamment.

Poursuivre les travaux d’audits et d’amélioration des services numériques

De nombreux projets poursuivront les travaux d’évaluation et d’amélioration de l’accessibilité.

À la date de publication de ce présent plan d’actions, les interventions suivantes sont d’ores-et-déjà planifiées :

- Suivre la mise en conformité et la prise en compte du sujet de l’accessibilité numérique dans les équipes des services identifiés comme prioritaires et des sites de l’usine à sites à travers la mise en place d’un outil de suivi commun.
- Sur le modèle des enquêtes de suivi menées en 2025, mener une enquête biannuelle auprès des services identifiées comme prioritaires afin d’évaluer les progrès réalisés, d’analyser les mesures mises en œuvre et d’identifier les signaux faibles d’un retard ou d’un écart dans la mise en œuvre de l’accessibilité.
- Poursuivre l’accompagnement des équipes des services identifiés comme prioritaires ainsi que les équipes qui sollicitent la référente accessibilité numérique.
- Poursuite et finalisation des travaux correctifs sur les portails de recrutement et de mobilité interne.
- Audit de l’intranet pour mesurer les nouveaux niveaux d’accessibilité atteints.
- Audit du site corporate totalenergies.com pour mesurer les nouveaux niveaux d’accessibilité atteints.
- Audit de plusieurs sites de l’usine à sites.
- Cadrage avec le fournisseur et suivi des améliorations d’accessibilité demandées sur la future application de gestion de la restauration interne pour les collaborateurs et collaboratrices.
- Mettre à jour la liste des services d’e-commerce B2C opérant en Union Européenne pour les intégrer dans le dispositif de suivi des services identifiés comme prioritaires.

Poursuivre l’analyse de l’accessibilité numérique pour le matériel audio-visuel

2026 permettra également de continuer la collaboration avec les équipes projets pour :

- Analyser les VPAT (*Voluntary Product Accessibility Templates*) des équipements audio-visuels déployés dans les salles de réunion. L’objectif est de vérifier le support des fonctionnalités d’accessibilité et d’orienter la configuration du matériel avant le déploiement dans les salles.

- Vérifier l'accessibilité numérique du nouveau parcours utilisateurs dans les salles de réunion.

II. Bilan des plans d'action 2024 et 2025

De nombreuses actions ont été menées afin de répondre aux objectifs d'acculturation, d'évaluation et de cadrage de la prise en compte de l'accessibilité numérique au sein de la Compagnie.

a. Fixer les objectifs et intégrer l'accessibilité numérique dans les processus

Les objectifs de prise en compte de l'accessibilité numérique ont été définis et rappelés dans un « *Position paper* » diffusé en interne.

Les deux principales lignes directrices mises en avant ont été :

- **Être ambitieux pour les nouveaux projets SI** en choisissant / développant des solutions à minima conformes à la réglementation. Pour accompagner cette ambition, le cadre d'architecture s'est enrichi d'une nouvelle règle qui spécifie les pratiques obligatoires associées à l'Accessibilité Numérique et la méthodologie de projets internes et détaille comment l'accessibilité numérique doit être prise en compte dans les projets SI.
- **Être pragmatique pour les outils/applications existants.**
Une démarche pilotée par DSI (Direction des Systèmes d'Information) a permis d'élaborer en 2024 une cartographie pour identifier les efforts à mener avec une focale sur les outils utilisés par le plus grand nombre en interne (par exemple les outils RH) et par nos clients externes.

Également, un processus d'audit de l'accessibilité numérique a été défini afin de donner plus de clarté sur la nécessité de planifier une évaluation régulière et structurée des supports numériques internes et externes.

b. Cartographier et mesurer l'accessibilité des outils utilisés par le plus grand nombre

La démarche de cartographie pilotée par la DSI a permis d'évaluer et de mesurer l'accessibilité de :

- 13 services numériques externes, à destination des clients et du grand public
- 20 services numériques internes, à destination des collaborateurs et collaboratrices.

L'ensemble des équipes pilotant ces services ont été sensibilisées aux enjeux et objectifs d'accessibilité numérique. Ces sujets ont également été présentés aux partenaires, éditeurs et fournisseurs de solutions numériques pour TotalEnergies.

À la suite de ces actions, des programmes de formation ont été déployés sur le dernier trimestre 2024 :

- Plus de 40 personnes ont été formées à la prise en compte de l'accessibilité dans la conception et la publication de contenus.
- Plus de 20 personnes, en France, en Espagne et en Belgique, ont été formées aux principales règles d'accessibilité dans le développement d'interfaces web.
- Une enquête a été lancée en juin 2025 via la diffusion d'un questionnaire aux responsables des applications et sites prioritaires et une deuxième enquête initialisée en décembre 2025. Objectif : identifier l'état d'avancement des audits et des plans de remédiations qui sont toujours en cours.

c. Sensibiliser et former les équipes

Au dernier trimestre 2025, un plan de communication complet a été défini par la DSI et la Communication DSI. Ce plan d'action a été élaboré et mis en œuvre afin de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes internes.

Ce plan a permis de structurer la diffusion des informations clés, de valoriser les initiatives et de renforcer l'acculturation des équipes sur les enjeux d'accessibilité numérique

De nombreuses actions de formation ont également été initiées :

- Sensibiliser et acculturer les équipes de la communication interne pour intégrer l'accessibilité numérique lors des phases de conception et de la publication des contenus.
Une journée accessibilité numérique avec des ateliers a été organisée en mai 2025 pour former une partie des équipes de communication internes ;
- Former en français et en anglais des équipes de contribution de l'intranet TotalEnergies ;
- Mettre à disposition des sessions d'acculturation enregistrées (anglais et français) à destination d'équipes de contribution éditoriale et de développement.
- Des webinaires destinés à la population IT ont été réalisés sur l'année 2025
- Création d'un module « Design » pour réaliser les sessions sur le 1^{er} trimestre 2026 (anglais et français).
- Pour donner suite à la nouvelle réglementation du 28/06/2025, des communications spécifiques ont été réalisées autour de l'European Accessibility Act (EAA). Ces actions ont permis d'informer les équipes sur les nouvelles obligations européennes en matière d'accessibilité numérique, d'anticiper les évolutions réglementaires et de rappeler l'importance de la conformité pour les services numériques de la Compagnie.

Enfin, le Groupe de Travail (GT) Accessibilité Numérique a poursuivi ses travaux en 2025. TotalEnergies a participé aux ateliers et a partagé avec les autres sociétés la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Sensibiliser et accompagner les équipes Formations

- Créer et animer un groupe de travail accessibilité numérique au sein de TotalEnergies Learning Solutions avec la participation de la mission handicap
- Intégrer des critères d'accessibilité dans le cahier des charges technique pour la conception de e-learning avec un premier déploiement sur un module e-learning 2025/2026.
- Identifier les besoins en acculturation des équipes techniques en charge des recettes des modules de formations en ligne ;
- La société externe en charge des recettes techniques a été informée des impacts de l'intégration des critères d'accessibilité sur les opérations de recette. Bien informée du sujet, celle-ci est en capacité de faire les recettes techniques ;
- Fixer des objectifs d'accessibilité pour les formations et mettre en place des indicateurs d'accessibilité pour suivre la réalisation ;
- Rédiger un document PowerPoint accessible et qui fait l'objet d'une proposition de dispositif de formation à intégrer dans le catalogue de formations de la Compagnie.

d. Améliorer l'accessibilité des services numériques

En parallèle, ou pour donner suite au travail de cartographie, plusieurs projets phares ont fortement progressé dans la prise en compte de l'accessibilité numérique.

Une usine à sites plus accessible et des équipes de contribution formées

En 2024 et 2025, les équipes travaillant sur la nouvelle version de l'usine des sites ont été accompagnées par une experte accessibilité numérique dans la conception de l'usine à sites.

- Le socle technique de l'usine à sites permet de produire des sites avec un taux de conformité au RGAA à 80%.
- 14 formations à la prise en compte de l'accessibilité numérique dans la conception et la rédaction de contenus ont été déployées auprès des équipes qui maintiennent des sites construits sur l'usine à sites.
- La nouvelle usine à sites a été déployée sur plus de 170 sites internet de la Compagnie.

- 10 premiers sites internet s'appuyant sur l'usine à sites ont été audités. Ces actions ont permis de poursuivre les actions de sensibilisation / formation des équipes de contribution et de publier des déclarations de conformité.

Des portails de recrutement et de mobilité professionnelle plus accessibles

L'ensemble des portails de recrutement et de mobilité interne ont été refondus et ont profité de l'accompagnement d'un expert accessibilité numérique.

Ces portails disposent en moyenne de taux globaux de conformité au RGAA à 70%.

En 2026, les déclarations d'accessibilité seront mises à jour avec les résultats d'audits menés fin 2025/début 2026.

Un intranet plus accessible et des équipes de contributions formées

L'intranet WAT mis à disposition des collaborateurs et collaboratrices a également bénéficié d'un accompagnement pour améliorer l'accessibilité :

- Améliorations correctives déployées en 2024
- Formations à la publication de contenus accessibles animées en français et en anglais auprès de plusieurs équipes de contribution en 2024 puis 2025.

Un nouvel audit de conformité est planifié en 2026 pour mesurer les résultats atteints.

Un SharePoint plus accessible

Le SharePoint dédié à l'accessibilité numérique a été réorganisé pour faciliter l'accès aux ressources, centraliser les documents de référence et améliorer la collaboration entre les différentes équipes impliquées.

Cette réorganisation vise à rendre l'information plus accessible et à soutenir la montée en compétence des collaborateurs sur le sujet.

L'accessibilité numérique du matériel audio-visuel et du parcours visiteur

La collaboration avec les équipes projets a permis de mener une analyse des VPAT (Voluntary Product Accessibility Template) des équipements audio-visuels déployés dans les salles de réunion. L'objectif est de vérifier le support des fonctionnalités d'accessibilité et d'orienter la configuration du matériel.

III. Plan d'actions 2027

Le plan d'action 2027 sera mis à disposition au plus tard en janvier 2027 lors de la publication du nouveau schéma pluriannuel d'accessibilité TotalEnergies 2027-2029.